

MAI 2025

IMPACTS

DES NOUVELLES MESURES

EN IMMIGRATION

SUR LES ENTREPRISES DE LA VILLE DE SAGUENAY



**DONNÉES DU SONDAGE RÉALISÉ
PAR PROMOTION SAGUENAY**


Promotion
Saguenay

MISE EN CONTEXTE

Début avril 2025, Promotion Saguenay a lancé une enquête auprès des entreprises du territoire de la Ville de Saguenay afin de mesurer les effets concrets des récentes modifications aux politiques d'immigration sur leurs activités.

Cette démarche vise à interpeller les gouvernements provincial et fédéral quant à l'urgence de soutenir les régions où le plein emploi exacerbe les enjeux de recrutement et où la situation tarifaire avec les États-Unis fragilise la force commerciale des entreprises de Saguenay.

Dans plusieurs secteurs clés, les entreprises s'appuient fortement sur la présence de travailleurs étrangers temporaires (TET) pour assurer la continuité de leurs opérations.



Un cadre réglementaire de plus en plus contraignant

Depuis septembre 2024, de nouvelles règles limitent à 10 % la proportion de TET pour les postes à bas salaire par lieu d'emploi et réduisent la durée maximale d'emploi pour les TET (volet bas salaire) à 1 an. Depuis novembre 2024, le seuil salarial permettant de distinguer les postes à haut salaire de ceux à bas salaire a **été augmenté de 20 %**. Ainsi, le salaire médian au Québec est passé de **27,47 \$/h à 32,96 \$/h**.

Ces nouvelles mesures pourraient compromettre le renouvellement des permis de travail des travailleurs étrangers temporaires (TET) déjà en poste et freiner l'embauche de nouveaux TET par les entreprises de Saguenay.

PORTRAIT DES RÉPONDANTS

Les 116 entreprises de la Ville de Saguenay ayant pris part à l'enquête emploient plus de 23 028 personnes, ce qui représente plus de 18 % de l'ensemble des emplois de la région administrative du Saguenay—Lac-Saint-Jean (126 520 en 2021) et 40 % de l'ensemble des travailleurs de la Ville de Saguenay (57 528 en 2023). Ces entreprises ont été sondées car elles figurent dans la liste des 250 employeurs du Saguenay—Lac-Saint-Jean ayant obtenu une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) positive, par volet du programme, classification nationale des professions (CNP) 2011 et lieu d'affaires, de janvier à mars 2023.

En guise de référence, en 2023

148 886 habitants dans la Ville de **Saguenay**

68 652 habitants dans l'arrondissement de **Chicoutimi** (46 %)

61 505 habitants dans l'arrondissement de **Jonquière** (13 %)

18 729 habitants dans l'arrondissement de **La Baie** (13 %)

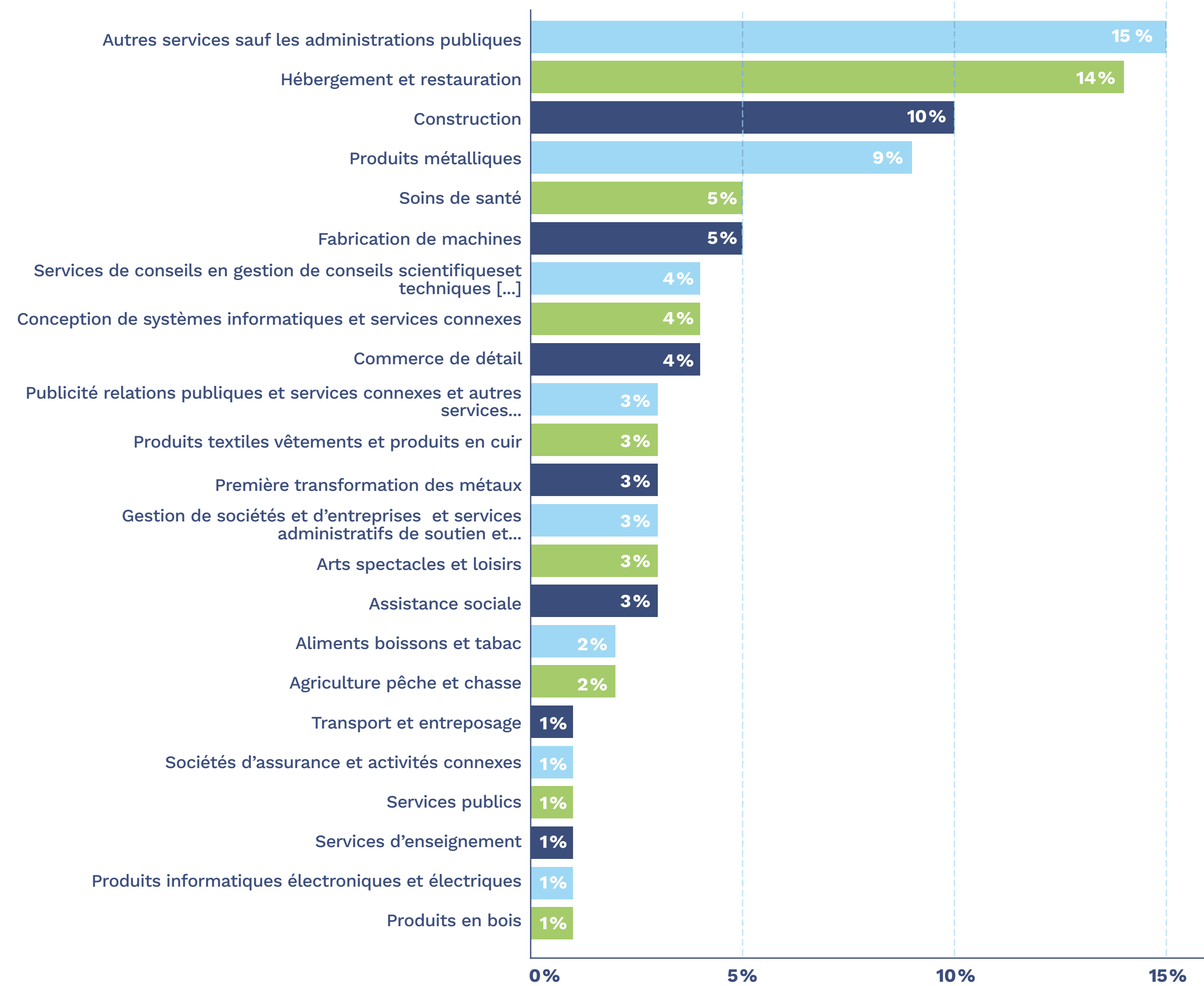
26 %

des entreprises sondées (31 sur 116) n'emploient actuellement aucun travailleur étranger temporaire.

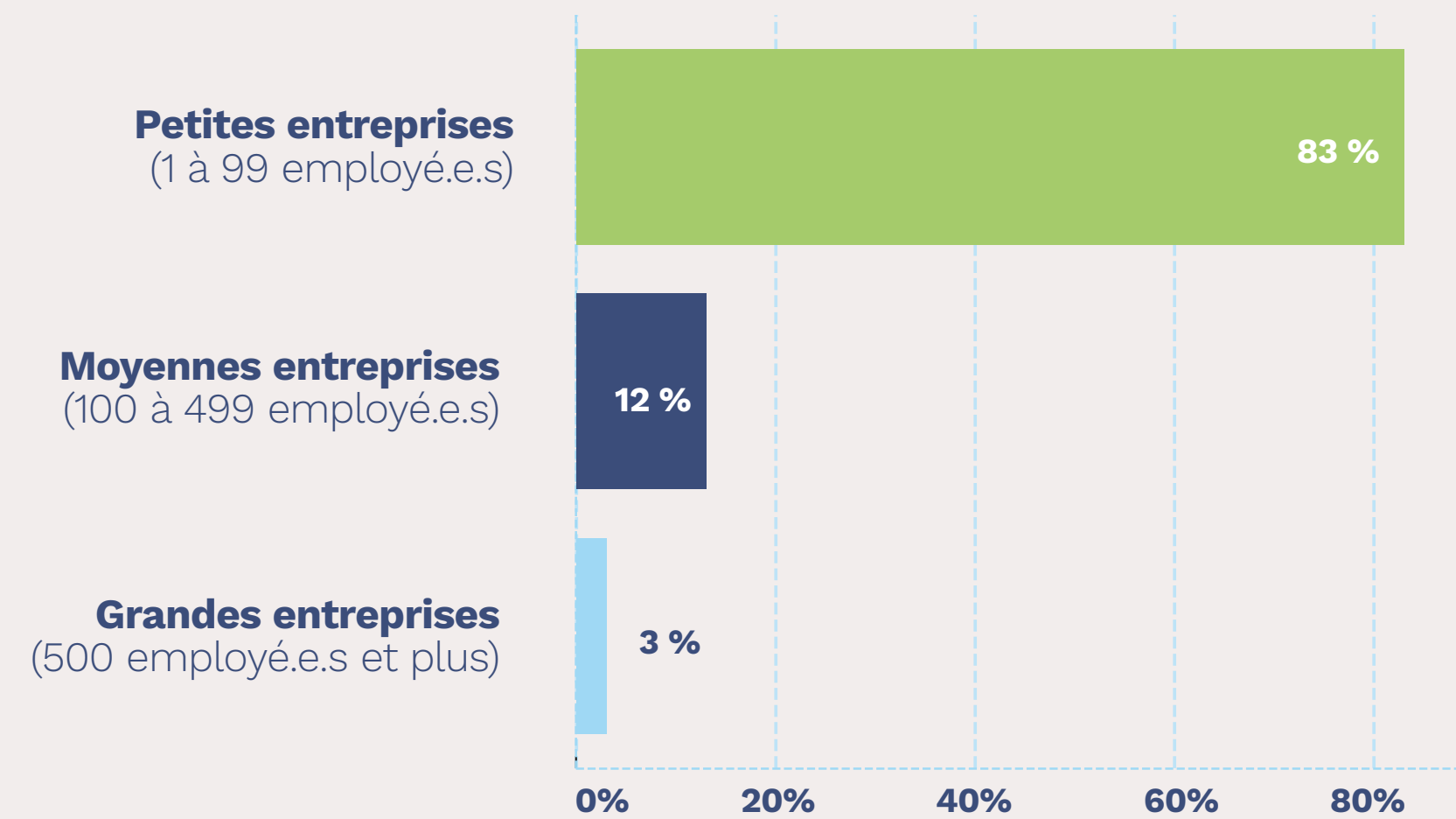
87 %

des 85 entreprises de la Ville de Saguenay qui embauchent des travailleurs étrangers temporaires, **étaient au courant des nouvelles mesures.**

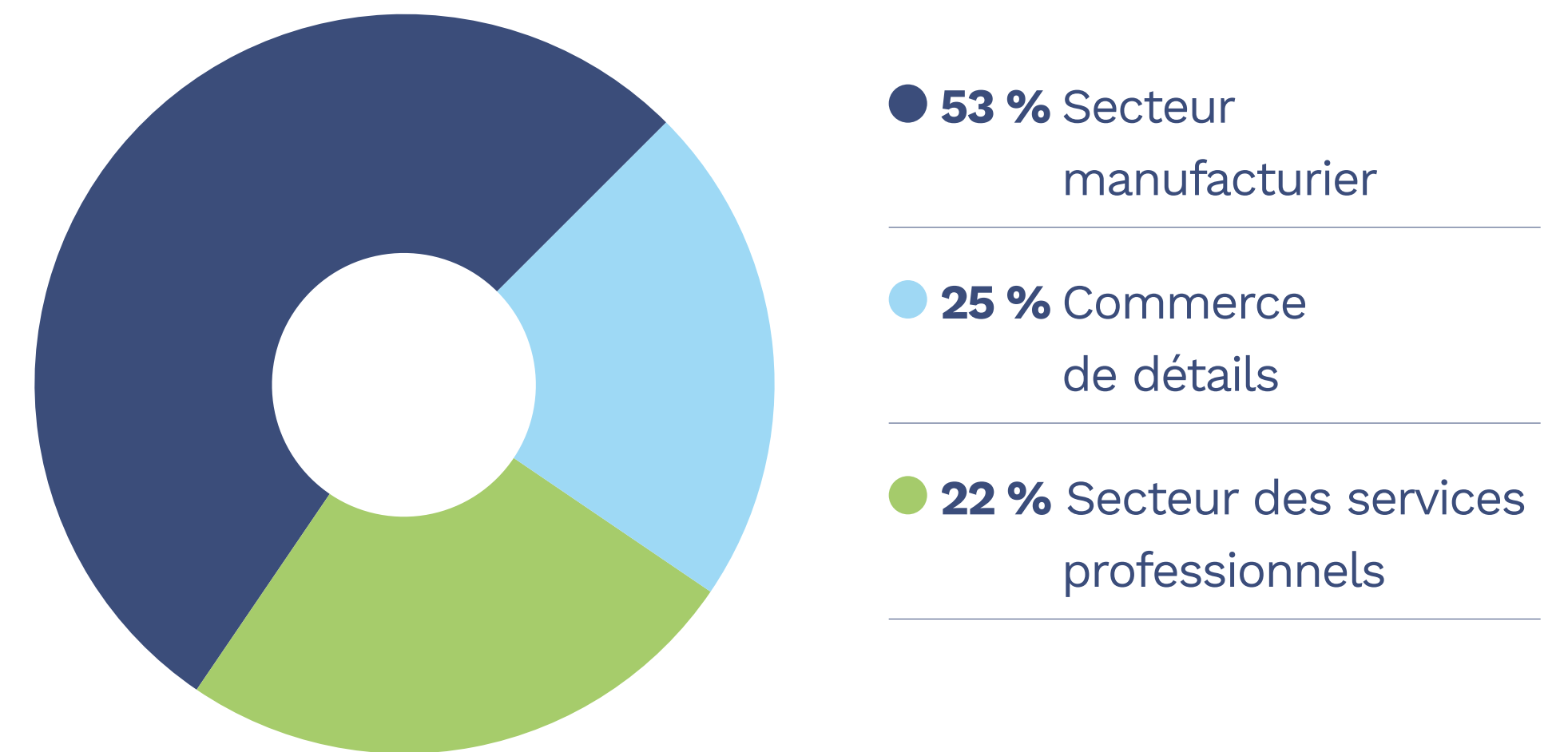
Répartition des répondants par secteur d'activités



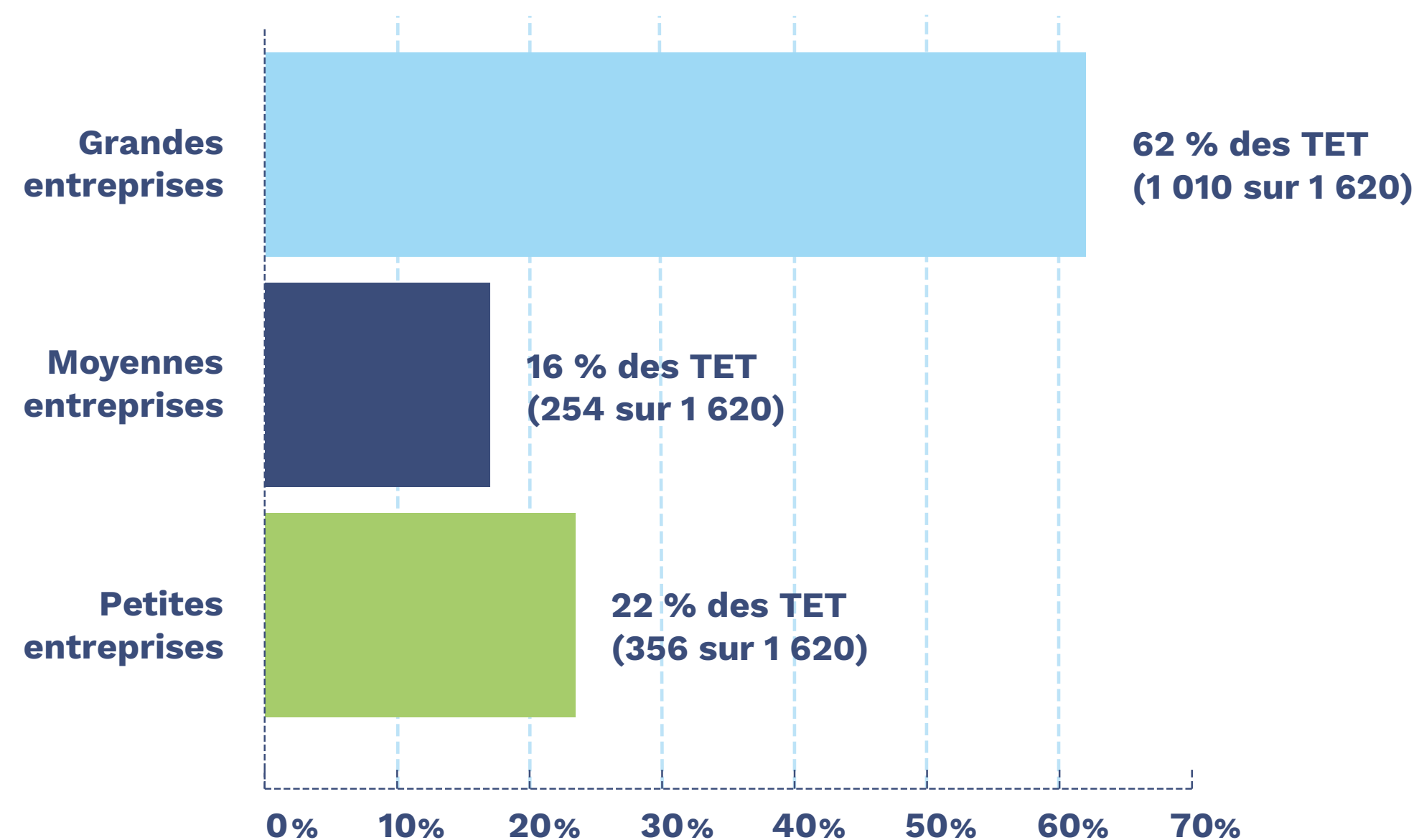
Taille des 116 entreprises sondées



Répartition unifiée des répondants par secteur



DONNÉES SUR LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES



Au total, au sein des **116 entreprises sondées**, on dénombre **1 620 travailleurs étrangers temporaires**. Cela représente 2,8 % de tous les travailleurs de la Ville de Saguenay.

Avec les nouvelles mesures, ce sont 328 travailleurs étrangers temporaires qui pourraient être mis à pied d'ici 2026, le tout dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. 50 % des TET qui devront être mis à pied sont accompagnés de leur famille au Québec.

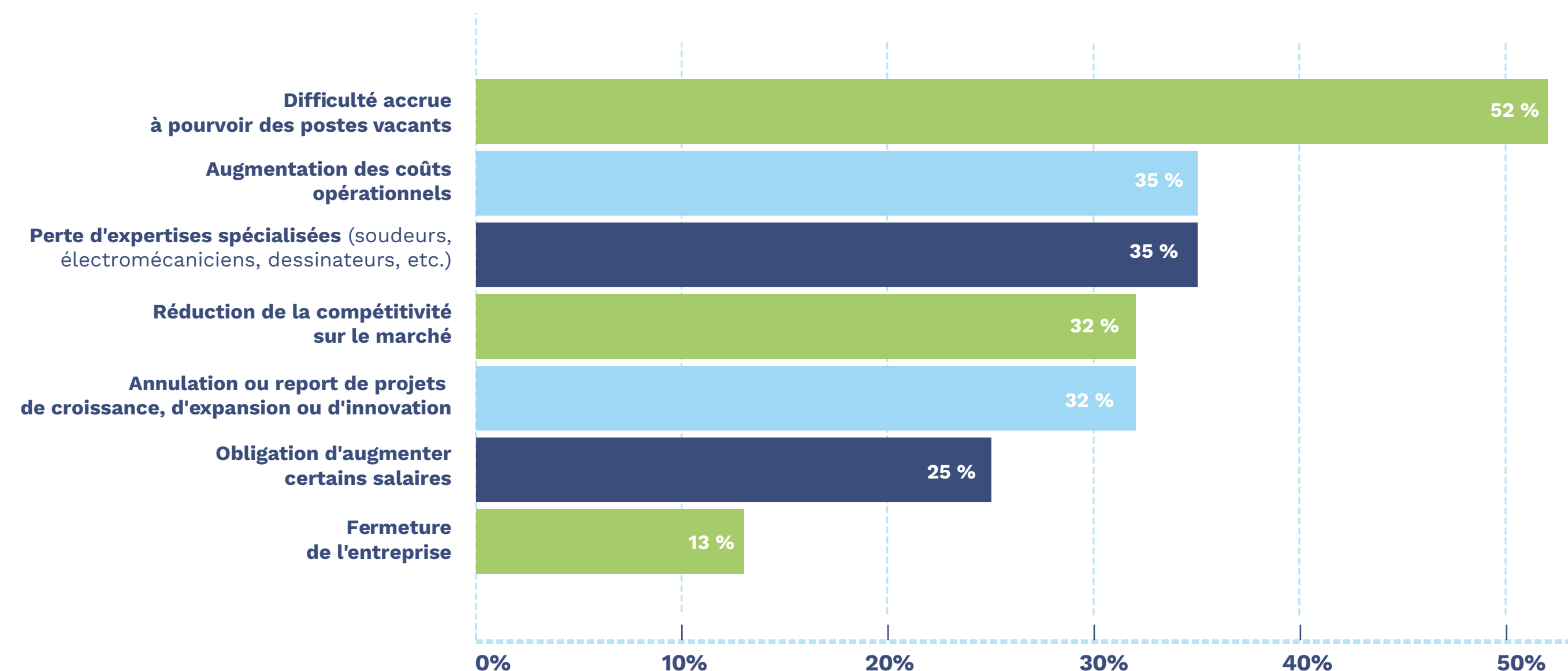
Les entreprises sondées estiment investir en moyenne 12 971\$ par TET qu'elles emploient. **On parle donc d'investissements totalisant plus de 21 M\$ pour les travailleurs étrangers temporaires actuellement à l'emploi parmi les répondants.**

IMPACTS À VENIR

Parmi les entreprises sondées, 43 % estiment avoir des pénalités financières en raison de la difficulté qu'elles auront à respecter leurs contrats ou commandes en cours. Ces pénalités oscillent entre 5 000 \$ et 5 M\$.

Plus de 45 % des entreprises sondées s'attendent à perdre des contrats uniquement en raison des mesures annoncées sur les travailleurs étrangers temporaires.

Distribution des impacts suivant les nouvelles mesures TET



La **valeur cumulée des contrats à risque** est estimée à

29 432 000 \$

CAPACITÉ DE PRODUCTION

Près de 48 % des entreprises sondées devront réduire leur capacité de production en raison des nouvelles mesures. Sur ce bassin, c'est plus de :

72 %

qui prévoient une diminution de leur **capacité de production de 10 % à 40 %**

20 %

qui prévoient une diminution de leur **capacité de production de 50 % à 100 %**



Les nouvelles mesures annoncées touchent 22 différents corps de métiers, allant d'emplois hautement techniques, comme les mécaniciens industriels, les opérateurs de machines à souder, les géoscientifiques, les machinistes et les électromécaniciens des secteurs déjà fortement confrontés à des défis de recrutement, tels que les cuisiniers, les couturiers et les préposés aux bénéficiaires.

35 % des entreprises sondées estiment perdre de l'expertise spécialisée avec les nouvelles mesures.

38 % des entreprises sondées anticipent rencontrer des difficultés à respecter leurs engagements liés à des commandes ou contrats

PERTES D'EMPLOI

Sept entreprises anticipent une délocalisation à court terme, affectant plus de 700 emplois si aucun changement aux mesures n'est annoncé.

Les impacts se feront aussi sentir sur la manière de produire. 35 % des entreprises fermeront un quart de travail, alors que 14 % des entreprises qui embauchent des travailleurs étrangers temporaires anticipent un transfert partiel de leur production à l'extérieur Québec.

Investissements en automatisation

29 M\$

Les entreprises de la Ville de Saguenay ont investi plus de 29 M\$ en 2024 pour améliorer leur productivité grâce à l'automatisation.

100 M\$

Dans les deux prochaines années, elles prévoient investir globalement plus de 100M\$ en technologie.



ANALYSE DES DONNÉES

Les résultats de l'enquête mettent en lumière l'importance stratégique des travailleurs étrangers temporaires (TET) dans l'écosystème économique régional.

Représentant **2,8 % des travailleurs de la Ville de Saguenay**, les TET occupent des fonctions qui s'avèrent souvent cruciales pour la continuité des opérations, tant dans les secteurs à forte spécialisation qu'au sein des industries déjà fragilisées par des enjeux de recrutement.



L'analyse des données révèle que les nouvelles mesures réglementaires en matière d'immigration, notamment la réduction du seuil de TET permis dans les emplois à bas salaire et l'obligation de renouvellement annuel des EIMT, accentuent l'instabilité et la vulnérabilité des entreprises de la région. Les impacts anticipés sont nombreux: pertes de contrats et de revenus, diminution de la capacité de production, perte d'expertise et, dans certains cas, délocalisation partielle ou complète de l'activité hors Québec.

La dépendance des entreprises locales à la main-d'œuvre étrangère s'explique par la difficulté persistante à recruter localement dans certains corps de métiers, malgré un contexte de plein emploi. L'investissement moyen par TET (12 971 \$) démontre d'ailleurs l'engagement significatif des entreprises pour intégrer et retenir ces travailleurs, en assumant des coûts importants liés à leur embauche et leur accompagnement.

ANALYSE DES DONNÉES (SUITE)

L'enquête menée auprès de 116 entreprises de la Ville de Saguenay permet de nous donner une idée des tendances si nous généralisons les données à l'ensemble du territoire. Ainsi, les 1 620 TET recensés parmi les répondants représenteraient **près de 3 400 travailleurs étrangers temporaires** dans l'ensemble des entreprises du Saguenay. De même, les pertes anticipées de contrats, estimées à 29,4 M\$ parmi les répondants, pourraient atteindre près de **63,4 M\$ à l'échelle de toutes les entreprises utilisant des TET sur le territoire**. En termes de capacité de production, près de la moitié des entreprises sondées prévoient une réduction allant jusqu'à 40 %, ce qui laisse présager que plus de 120 entreprises à Saguenay devront

diminuer leur production. De plus, **291 emplois de qualité sont déjà identifiés comme à risque parmi les répondants**; extrapolés, ce sont plus de 630 emplois qui pourraient être menacés. L'impact combiné des nouvelles mesures sur la compétitivité, la pérennité des entreprises et l'activité économique locale pourrait ainsi être majeur sans ajustement rapide aux politiques en vigueur.

Les prévisions de pertes d'emplois, de réduction de quarts de travail et de transfert de production à l'extérieur du territoire soulèvent des enjeux majeurs non seulement pour la compétitivité des entreprises, mais aussi pour le tissu social et économique de la région.



29,4 M\$ de pertes anticipées de contrats

40 % de réduction de production.

MÉTHODOLOGIE

La présente enquête a été menée du 8 au 28 avril 2025, auprès d'un échantillon de 250 entreprises ayant demandé une EIMT en 2023 et issues de la région administrative du Saguenay—Lac-Saint-Jean. La population à l'étude était constituée de l'ensemble des entreprises actives sur ce territoire, sans distinction sectorielle.

La collecte des données s'est appuyée sur une méthode mixte :

→ **39 % des répondants** ont complété de manière autonome un **questionnaire en ligne sécurisé** ;

→ **61 % des répondants** ont été joints **par téléphone**, l'administration du questionnaire étant alors effectuée par un agent formé, selon un protocole standardisé visant à assurer la neutralité et l'uniformité de la collecte. L'agent utilisait la plateforme prévue à cet effet et le répondant a pu valider la concordance de ses réponses à la fin de l'entrevue.



Compte tenu du portage institutionnel de l'étude par Promotion Saguenay, et afin de limiter les biais de surreprésentation géographique, seuls les questionnaires provenant d'entreprises situées sur le territoire de la Ville de Saguenay ont été retenus pour l'analyse statistique. Cette restriction permet de garantir la cohérence et la comparabilité des résultats avec la réalité locale visée par l'étude.



MÉTHODOLOGIE (SUITE)

Bien que l'échantillon de 116 entreprises représente une part significative (46 %) des 250 entreprises ayant fait appel aux travailleurs étrangers temporaires, les résultats généralisés de l'enquête doivent être interprétés avec prudence. L'échantillon n'a pas fait l'objet d'une caractérisation sectorielle exhaustive ni d'une pondération statistique selon la taille des entreprises ou leur secteur d'activité. Par conséquent, il est possible que certaines catégories d'entreprises soient surreprésentées ou sous-représentées dans les résultats. En l'absence de ces ajustements, la projection des données sur l'ensemble des entreprises ayant recours aux TET comporte un risque de biais d'échantillonnage, limitant ainsi la précision des estimations généralisées. Cette limite méthodologique doit être prise en compte dans l'analyse des impacts économiques anticipés. Représentant 2,8 % des travailleurs de la Ville de Saguenay, **les TET occupent des fonctions qui s'avèrent souvent cruciales pour la continuité des opérations**, tant dans les secteurs à forte spécialisation qu'au sein des industries déjà fragilisées par des enjeux de recrutement.

CONCLUSION

L'enquête met en lumière les répercussions concrètes des récents changements aux politiques d'immigration sur les entreprises de la Ville de Saguenay.

Les résultats montrent que les travailleurs étrangers temporaires jouent un rôle significatif dans le maintien des activités et la compétitivité économique, particulièrement dans un contexte de rareté de main-d'œuvre. Les limites imposées à leur embauche et l'augmentation des exigences administratives soulèvent des enjeux de planification, de productivité et de maintien de contrats dans plusieurs secteurs d'activité.

Parmi les principaux impacts identifiés : **des pertes de contrats importantes, des réductions de capacité de production, des risques de délocalisation, ainsi qu'une perte d'expertise difficile à combler.** Ces constats illustrent les défis auxquels sont confrontées les entreprises pour assurer la continuité de leurs opérations et leur croissance dans la région.

Dans ce contexte, les données recueillies soulignent l'importance d'un cadre réglementaire adapté à la réalité du marché du travail régional. La situation actuelle met en évidence le besoin d'un dialogue entre les parties prenantes afin d'évaluer les mesures existantes et leur

impact sur la vitalité économique. Les perspectives évoquées invitent à une réflexion quant aux solutions à envisager pour appuyer le développement et la résilience du tissu économique de Saguenay.

Compte tenu du portage institutionnel de l'étude par Promotion Saguenay, et afin de limiter les biais de surreprésentation géographique, seuls les questionnaires provenant d'entreprises situées sur le territoire de la Ville de Saguenay ont été retenus pour l'analyse statistique. Cette restriction permet de garantir la cohérence et la comparabilité des résultats avec la réalité locale visée par l'étude.